

FICHES DE POSTE

Educateur Territorial des Activités Physiques et sportives



Propositions de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

MISSION DU POSTE	<i>Coordination et mise en œuvre de l'ensemble des projets d'animation sportive et d'enseignement à tout public.</i>
-------------------------	--

Intitulé du poste :	EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS
Grades statutaires :	1 ^{ère} et 2 ^{ème} CLASSE - HORS CLASSE

Principales Liaisons hiérarchiques supérieures	Responsable d'Etablissement	Principales liaisons hiérarchiques inférieures	Opérateur des APS
Principales liaisons fonctionnelles internes	ETAPS	Principales liaisons fonctionnelles externes	Enseignants C.P.C. C.P.D.

Points particuliers concernant l'exercice du poste	
Moyens	Contraintes/avantages
Informatique / Matériel d'aménagement / Sécurité / Matériel pédagogique / Internet / Bibliographie	Mise à disposition / Travail en soirée et weekend / Gestion de dossiers / Obligations de maintien des acquis
Profil recherché	Formation et/ou expériences
Polyvalence multi sport ou natation	Brevet d'états sportifs – Licence STAPS - Diplômes fédéraux – Formation CNFPT
Logiciels informatiques à maîtriser	Résultats attendus
Outlook – Word – Excel – Power Point – Outil de recherché sur Internet	Harmonisation et traçabilité des actions pédagogiques. Evaluation et statistiques des secteurs d'interventions Elaboration de bilans d'activités

Activités en face à face pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enseigner/animer une APS auprès d'un public en phase de découverte et d'initiation ○ Enseigner/animer une APS pour tous publics dans une logique de consolidation des acquis et de perfectionnement ○ Assister le personnel de l'éducation nationale dans l'organisation des séances physiques et sportives à l'école primaire ○ Gérer de façon autonome les séances en fonction du niveau et des caractéristiques des pratiquants ○ Contrôler, évaluer les pratiquants et l'action conduite ○ Former d'autres enseignants dans l'organisation des séances physiques et sportives
---	--

Activités hors face à face pédagogique

- Au niveau scolaire mettre en place et assurer le suivi du projet pédagogique en concertation avec les conseillers pédagogiques de circonscription et les professeurs des écoles.
- Etablir un lien direct avec les enseignants de l'éducation nationale pour présenter et conduire au mieux le projet pédagogique.
- Au niveau extra scolaire et tout public, mettre en place et assurer le suivi du projet pédagogique en concertation avec les interlocuteurs privilégiés (Ecole de sport - clubs).
- Etablir un lien direct avec ces interlocuteurs privilégiés pour présenter et conduire au mieux se projet pédagogique.
- Au niveau péri scolaire mettre en place et assurer le suivi d'activités sportives en concertation avec les interlocuteurs privilégiés (Directeur de structure, Centre d'accueil et de Loisirs).
- Etablir un lien direct avec ces interlocuteurs privilégiés pour présenter et conduire au mieux se projet d'activité.
- Préparer la mise en œuvre de ses interventions pédagogiques.
- Définir de façon autonome les séances en fonction du niveau et des caractéristiques des pratiquants
- Concevoir et mettre en œuvre des formations destinées aux enseignants de la structure (organiser et animer des formations internes...)
- Définir des stratégies d'intervention pédagogique pour d'autres enseignants d'APS
- Contrôler la mise en place, et la traçabilité de toutes les actions pédagogiques entreprises.
- Rédiger des rapports sur les activités mises en œuvre.
- Faire des propositions pour toute nouvelle amélioration.
- Faire des propositions pour dotation de matériels pédagogiques.
- Vérifier l'état du matériel et signaler les dysfonctionnements
- Entretenir le petit matériel pédagogique l'inventorier, le ranger
- Assurer le suivi de sécurité et contrôle du matériel dont il a directement l'usage.
- Rechercher et mobiliser des personnes ressources dans la mise en place de projets d'activités sportifs.
- Assurer une veille réglementaire, technique, tactique, scientifique
- Participer aux actions de promotion de l'activité/structure
- Budgétiser et assurer le suivi financier de certaines actions
- Assurer le maintien de ses compétences sportives et pédagogiques
- Assurer le maintien de ses compétences au niveau sécuritaire
- Assurer sa capacité d'intervention physique et technique en s'entraînant régulièrement